

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2008)  
**Heft:** 1801

**Rubrik:** [Impressum]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Un autre exemple encore, celui des «*examens de recrues*» au 19<sup>e</sup> siècle. Dans les années 1870, une tentative d'inscrire dans la Constitution fédérale un article sur l'éducation échoue après moult péripéties. Soucieux d'agir, au moins indirectement, en faveur de la qualité des écoles, le Conseil fédéral instaure alors par règlement un «*examen des recrues*» – les tests portent sur

la lecture et la compréhension de textes, la composition, le calcul et les connaissances civiques. Les résultats, par cantons, sont publiés et abondamment commentés dans la presse. Dès lors, nombre de cantons se mettent à organiser des cours de préparation aux examens, publient des brochures d'exercice, afin de grimper au palmarès. Les instituteurs, de

leur côté, dénoncent ces épreuves qui poussent l'école à privilégier les seules connaissances évaluées lors des tests et à délaisser d'autres missions importantes. Pour nous qui vivons au rythme des tests PISA, le récit est savoureux.

Simone Forster, *L'école et ses réformes*, Le savoir suisse No 50, 2008